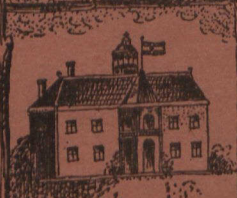


LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de toute la province Ecclesiastique de Saint-Boniface.



Imprimerie AUSAAP, O.M.I Arch. S' Boniface, MANITOBA



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface, Manitoba, Canada.
 Pour la rédaction, s'adresser au Directeur
 Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, - WINNIPEG

MAISON FONDÉE EN 1880

La Cie Richard-Beliveau Ltée

Vins, Spiritueux et Cigares, Spécialité de Vins de Messe

TABERNACLE, DEMI DOUX

TARAGONE, DOUX ET SEC

ST-NAZAIRE, DOUX ET SEC

Tél. : Main 5762 et 5763

330 RUE MAIN, WINNIPEG

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

Courtier pour immeubles

ADRESSE 596 McDERMOT

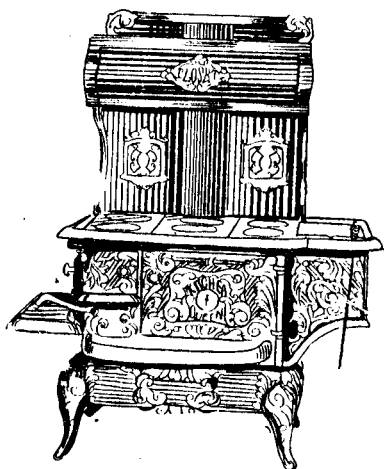
:- TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC

TELEPHONE MAIN 2864

Vous voulez un poele sur le- quel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons **Le "KITCHEN QUEEN"**



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantité énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnerez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une fourne à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2 x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....\$24.50

Avec grand four..... 32.00

Avec grand four et réservoir..... 37.00

Thermomètre, extra.....\$1.00

Récipient pour l'eau, extra... 3.00

Troisième étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance Immeubles Argent a preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU	ACCIDENT ET VIE	TERRAINS
Atlas Assurance Co. Ltd.	London Lancashire	Southern Imp. Co. Ltd
Commercial Union Ass. Co.	Guarantee & Acc. Co.	St. Boniface Land Co.
Guardian Assurance Co.	Commercial Union	Land Syndicate Ltd
Mercantile Fire Ins. Co.	(Life Department)	Red River Realty Co.
Calumet Insurance Co.		[Limited
Pacific Coast Fire Ins. Co.		

TELEPHONES :

Jour, Main	} 5004 5005 5006	Nuit, Fort Rouge	} 1388 187 Main, 7528	
				"

— Demandez-nous nos listes de propriétés de St-Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

JOSEPH T. DUMOUCHEL établi en 1887

Agent d'assurances contre les incendies.

Une spécialité pour les Eglises, institutions religieuses, Ecoles et Maisons privées.

Représente aussi des Compagnies d'assurances sur la vie l'Industrielle et contre les accidents.

Argent a prêter à termes des plus faciles.

BUREAU: 364 RUE MAIN - WINNIPEG, MAN

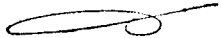
NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA,

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA-
CONENSIS, HISPANICARUM PRIMAS.

TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraconensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exerceat vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve, quæ sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspitione omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi. Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur, etiamque quamplurimæ ecclesiæ, capellæ et oratoria Hispaniæ et aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare Præsulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrificium idoneum.

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro monitas, et à Secretario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis



De mandato Eminentissimi et Rmi. Dni. mei Archiepiscopi




VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons

Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.	
Vin Blanc Sec,	\$1.00	\$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL

Le Plus Fort Stock.

Le Plus Grand Assortiment.

Le Plus Bas Prix.

Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons
VOTRE CONFIANCE.

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT

WINNIPEG.

Vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Lte,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygienes, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort, Winnipeg, Man. Telephone M. 529	Gérant, Jos. Turner 46 Ave. Provencher B. de P. 232 Saint-Boniface, Man. Téléphone M. 8132	Succursale, J. W. MOULD, Gérant Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue Edmonton, Alta. Telephone 454.
---	--	--

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

HENRI CUSSON,
Président.

ARCH. J. TROTTER,
Vice-Président.

M. E. SABOURIN,
Gérant.

CUSSON AGENCIES, Limited

COURTIERS

Finances, Assurances de toutes sortes, Argent à prêter,
Collection de Loyers, etc.

La Compagnie Generale Transatlantique

M. E. SABOURIN, Agent

DEPART DES PAQUEBOTS DE NEW-YORK

Carollne Mai 24	La Savoie Juin 12
La Lorraine Mai 29	La Provence Juin 19
Rochambeau Mai 31	La Touraine..... Mai 24 et Juin 21
France Juin 5	France Juin 26

BUREAU 64 Avenue PROVENCHER
St-Boniface, Man.

Casier Postal No. 75
Téléphone Main 4372

ANNONCES

LE DR. PEATMAN DES HOPITAUX DE PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
et remodelées.

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Boîte de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN.

Telephone Main 3254

J. H. TREMBLAY, Prés.
Tél. privé Sher. 2328

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés,
Tél. privé Main, 6265

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés
Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitée

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX—AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814-816, "Sterling Bank Building,"

WINNIPEG, MAN.

Téléphones Main

{ 3151
3499

Boîte Postale, 1896

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROULLARD D'ANGERS
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B de P. 234. ST-BONIFACE, MAN. Phone Main 6402
114 1/2 RUE AULNEAU

Autels, Chemins de Croix, Statues, etc., en Marbre, Onyx, Pierre, Bronze, Granit, Marbre et Pierre, Artificiels Staff-Carton Romain, Plâtre.

Références pour les autels : Cathédrale de St-Boniface et Chapelle des Rdes Sœurs Grises; Eglises de Notre-Dame et de la Nativité, à Montréal; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S.-C, à Québec; Cathédrale de Rimouski; Cathédrale de Kingston; St-Paul, à Toronto; N.-Dame, à Guelph; St-Jachim, à Edmonton; N.-D des Prairies (La Trappe), Saint-Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Saint-Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton, Saint-Edouard, à Montréal, etc.

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE

LES ACQUEREURS DU PIANO

P R A T T E

SONT TOUJOURS GAIS ET SATISFAITS

POURQUOI

.....

VENEZ OU ECRIVEZ

DE VILLERS PIANO CO.

217 Avenue Ste. Marie

WINNIPEG, - - MANITOBA

B 2113 . . . Tel. M. 3823

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE

LES

ACQUEREURS DU PIANO

P R A T T E

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHE ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
- Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Sa Sainteté Pie X bénit l'A. C. J. C.—Première lettre pastorale de S. G. Mgr Budka—Visite de S. G. Mgr l'Archevêque à la Maison Saint-Joseph d'Otterburne—Le *Canada ecclésiastique*—Oeuvre des églises pauvres dans les couvents - Chez les Esquimoux de Chesterfield Inlet—Au Collège de Saint-Boniface—*La Liberté*—Vêture chez les Bénédictines de Winnipeg—Bibliographie—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.—SUPPLÉMENT : Lettres de Mgr Provencher (suite).

Vol. XII

1 JUIN 1913

No. 11

SA SAINTÉTÉ PIE X BENIT L'A. C. J. C.

A l'heure même où le monde catholique tout entier tournait vers Rome des regards d'anxiété et d'angoisse, où les dépêches télégraphiques se succédaient si peu rassurantes qu'à voix basse l'on se disait : "L'Eglise va-t-elle traverser une grande épreuve ? Va-t-elle être privée de son auguste Chef ?" à l'heure même où les supplications montaient plus ardentes vers le Ciel pour le prompt rétablissement du Pontife malade, le président et tous les membres de l'A. C. J. C. recevaient de S. S. Pie X un témoignage de paternelle bienveillance qui les toucha profondément, car il leur apportait au cœur la preuve exquise d'une affectueuse sollicitude pour les plus humbles de ses enfants.

Entre deux maladies inquiétantes, Pie X, sur qui repose à toute heure le poids et la responsabilité de toutes les âmes et de toutes les Eglises du monde, Pie X convalescent avait daigné s'incliner vers la petite et lointaine A. C. J. C. pour lui accorder de grand cœur — *per-amanter* — la bénédiction apostolique et, le 1^{er} avril, il avait apposé sa signature vénérée sur le document qu'une main amie nous transmettait et que nous recevions le 16 avril.

Rome pour les croyants, pour ceux que les pâles lueurs et les ténèbres d'ici-bas n'égarèrent point, c'est le phare lumineux qui indique clairement, infailliblement la voie à suivre. Pie X, c'est le Chef et le Père, dont la parole est esprit et vie, dont l'affection est véritable

et inaltérable, car elle embrasse, pour les donner au Christ, les âmes immortelles de tous ses enfants dans la foi.

Membres de l'Association de la Jeunesse, nous aimons le Pape, et nous désirons, sous ses ordres, nous dévouer à la cause de Dieu et de son Eglise. Plusieurs d'entre nous ont eu des pères qui se glorifiaient avec raison d'avoir servi dans les troupes pontificales, d'avoir été soldats du Pape. Nous avons placé notre jeune et militante Association "sous la tutelle du Souverain Pontife" et de NN. SS. les Evêques." En tête de nos Statuts brille l'approbation donnée à notre œuvre par S. S. Pie X le 1er janvier 1905.

Depuis, à notre manière, humblement sans doute, mais vaillamment, nous avons lutté sur les champs de bataille de la vie moderne. Nous sommes heureux d'être enrôlés et de servir dans l'armée du bien. La parole du Chef à notre adresse nous reconforte et sa bénédiction nous fortifie. Nous voulons continuer d'être, sur la terre canadienne, les petits soldats du Pape.

Vive Pie X, Pontife et Roi!

Le Semeur.

PREMIERE LETTRE PASTORALE DE S. G. MGR BUDKA, EVEQUE DES RUTHENES AU CANADA.

Le *Ruthène Canadien*, de Winnipeg, a publié le mois dernier la première lettre pastorale de S. G. Mgr Nicéas Budka, évêque des Ruthènes du Canada. En voici l'analyse succincte:

L'évêque ruthène du Canada a une raison toute particulière de dire que l'épiscopat est plutôt un fardeau qu'un honneur. Son champ d'apostolat s'étend d'un océan à l'autre. En territoire c'est le plus grand du monde entier et il comprend des difficultés inextricables.

Au premier coup d'œil, la population ruthène du Canada présente l'aspect d'un véritable chaos. Les journaux à diverses nuances ont semé dans ses rangs la zizanie et la démoralisation. Les divers partis politiques fédéraux et provinciaux, ainsi que les diverses sectes protestantes, se disputent notre peuple. A quelques exceptions près, nos écoles sont entre les mains et sous le contrôle des Protestants. On semble croire en certains quartiers que nous sommes une proie destinée à tomber en partage au plus fort. Nous avons fait de grandes pertes. On nous ignore, on ne tient compte ni de notre nationalité ni de notre foi. C'est ainsi que le recensement du Canada fait en 1911 ne parle pas des Ruthènes grecs-catholiques. Or nous sommes ici au moins 150 000. Pourquoi en est-il ainsi? C'est que nous n'avons pas d'organisation. C'est le mal auquel il faut remédier.

Sur quelle base cette organisation s'exécutera-t-elle? L'histoire

répond à cette question. Si le peuple ruthène a survécu à ses épreuves, il le doit à son attachement à sa foi et à son rite. L'expérience d'ailleurs prouve aussi que ceux-là font notre déshonneur qui ont renié leur race en reniant leur foi.

Il en sera de nous au Canada comme des autres nationalités qui se sont conservées en ce pays de liberté. C'est l'Eglise qui nous sauvera. C'est en s'attachant à son Eglise et à son évêque que le peuple ruthène au Canada s'élèvera au rang des autres peuples. Les Ruthènes, du reste, comprennent bien le lien qui unit leur race et leur foi. Un de leurs premiers soins lorsqu'ils s'établissent dans quelque endroit, c'est d'y bâtir une église. Travaillons donc à l'organisation des paroisses. C'est là que tendront nos premiers efforts.

En second lieu, nous devons porter notre attention vers l'école. Nous comprenons la nécessité pour nos enfants d'étudier la langue anglaise, mais il faut aussi qu'à l'école ils puissent apprendre leur langue maternelle et leur foi. Pas de transaction sur ce point. Vivons en paix avec ceux qui nous entourent, mais respectons-nous.

Pour nous aider à atteindre notre but nous avons au Canada de précieux auxiliaires. Ce sont nos amis naturels, les deux millions et demi de Catholiques qu'il y a en ce pays. Leur sympathie à notre égard est chose connue. Chaque année l'épiscopat fait faire une quête générale par tout le pays pour nous aider.

L'an prochain s'ouvrira à Toronto un grand séminaire qui préparera nos séminaristes au sacerdoce. Nos candidats au grand séminaire se préparent dans les écoles latines et au petit-séminaire de Saint-Boniface. Dans cette dernière institution il y a maintenant onze des nôtres, mais ce nombre pourra s'élever jusqu'à vingt-cinq. Un prêtre sera prochainement chargé de leur dire la messe, et de leur enseigner le catéchisme et l'histoire ruthène dans leur langue maternelle. Il y a des écoles apostoliques à Winnipeg, à Sifton, à Brandon et à Edmonton. Grâce à Dieu, j'ai trouvé ici plus que ce que je m'attendais d'y rencontrer. J'en rends mon témoignage public de reconnaissance à l'épiscopat et au clergé qui continuent à m'aider au milieu des difficultés du débat.

Aux sympathies des Catholiques canadiens, joignons l'espoir des secours de Galicie. Nous attendons cette année de dix à vingt prêtres de Galicie. Restons unis à nos frères de là-bas et prions Dieu de bénir nos efforts et de les couronner de succès.

— La procession de la Fête-Dieu a eu lieu dimanche le 25 mai. Il y avait des reposoirs chez M. C.-A. Lambert; M. D., et chez l'hon. Joseph Bernier, rue Dumoulin, et un troisième au Collège. Mgr l'Archevêque portait le Saint-Sacrement. Les Cadets du Sacré-Cœur escortaient le dais.

VISITE DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE
A LA MAISON SAINT-JOSEPH D'OTTERBURNE.

Le sept mai, S. G. Mgr l'Archevêque est allé, avec M. l'abbé Joubert, visiter l'Institution des Rds Clercs de Saint Viateur à Otterburne, situé à près de 40 milles de Winnipeg. Cet établissement est destiné à recevoir les jeunes garçons de dix à seize ans sortant de l'orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg ou venant d'ailleurs et envoyés souvent par la Société Saint-Adélaïde de Saint-Boniface.

La nouvelle maison, construite l'an dernier, sur les bords de la Rivière-au-Rat, tout près de la station du chemin de fer qui va de Winnipeg à Emmerson, peut recevoir 50 enfants et il y en a déjà près de 40. Il est bon de faire remarquer que l'on fait huit heures de classe par jour à ces enfants qui ne gagnent pas leur vie en travaillant sur la ferme. Ce n'est donc pas un orphelinat agricole comme beaucoup l'ont pensé jusqu'ici.

C'est à cette Maison Saint-Joseph qu'est établie l'*Oeuvre des Agonisants*, sous le patronage de Saint Joseph. L'an dernier l'on a fait dire plus de deux mille masses pour les agonisants. Il y a là aussi l'œuvre du concours de charité ou de la tombola, sous la direction du Rd Frère Gareau, C. S. V.

Les Rdes Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus du séminaire de Québec ont soin de la maison. Elles attendaient ce jour-là la visite de S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, leur ancien aumônier à Québec. On a craint la fatigue du voyage pour le digne prélat qui souffre d'un surcroît de travail depuis quelques mois, et Mgr l'Archevêque a dû visiter seul la construction déjà occupée, mais non encore terminée.

M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, et M. Albert Préfontaine, député de Carillon, sont venus, sur l'invitation du R. P. Ducharme, C. S. V., supérieur de l'établissement, prendre le dîner avec Monseigneur, qui a adressé la parole aux enfants et les a fait chanter en français et en anglais. Sa Grandeur a aussi visiter l'école de la localité dirigée par Melle Burroughs, institutrice.

LE CANADA ECCLESIASTIQUE.

Nous recommandons vivement à l'attention du clergé et des communautés le *Canada ecclésiastique* publié par la librairie Beauchemin sous la direction de M. L.-J.-A. Derome. Ce volume est bien rédigé, contient nombre d'illustrations et est fort intéressant.

— Le 25 mai, à 7.30 h. p. m.. S. G. Mgr l'Archevêque a béni la première cloche de l'église de Transcona.

OEUVRES DES EGLISES PAUVRES
DANS LES COUVENTS.

S. G. Mgr l'Archevêque a établi dans les couvents de religieuses une œuvre destinée à aider à pourvoir les églises pauvres des objets nécessaires au culte. Jusqu'ici le résultat a été des plus satisfaisants. Nous commençons cette année à publier la liste des objets ou de l'argent reçus et celle des églises qui en ont bénéficié. Si nous avons fait quelque oubli, nous les réparerons volontiers puisque nous laissons la liste ouverte en mettant : à suivre. M. l'abbé J.-H. Prud'homme est le directeur de cette œuvre. Les prêtres, qui desservent des églises pauvres et dépourvues, sont priés de lui faire connaître leurs besoins.

Ces dons des diverses communautés sont offerts à S. G. Mgr l'Archevêque comme dons de fête. Voici la liste de ceux de l'anniversaire de sa consécration cette année.

1. Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie: a) Rde Mère M.-Léonie, provinciale: \$10 en or. b) Académie Sainte-Marie: Vêtement rouge ruthène et belles fleurs de toutes sortes. c) Ecole du Sacré-Cœur: Chasuble verte. d) Ecole Sainte-Marie: Lampe du sanctuaire sur un pied. e) Couvent Saint-Jean-Baptiste: Un missel. f) Ecole de l'Immaculée-Conception, Couvents de Saint-Pierre et de Sainte-Agathe: Chape blanche.
2. Rdes Sœurs de la Miséricorde: \$25.
3. Rdes Sœurs de l'Hôpital de Saint-Boniface: Chape blanche et ornement blanc.
4. Rdes Sœurs de l'Hôpital Saint-Roch: Chape noire et quatre bouquets.
5. Rdes Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie de Saint-Laurent: Un missel.
6. Rdes Sœurs Françoisaines Missionnaires de Marie de Winnipeg: Chasuble blanche.
7. Rdes Sœurs de l'Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg: Barettes et plateau en crystal. Complet pour servent.
8. Rdes Sœurs Filles de la Croix de Saint-André: a) Saint-Adolphe: Linge d'autel et riche voile de tabernacle. b) Fort Alexandre: Linge d'autel.
9. Rdes Sœurs de Notre-Dame des Missions: Ornement blanc, chape blanche, surplis, signets de missel et bourse.
10. Rdes Sœurs des Cinq-Plaies de Notre-Seigneur: Chasuble verte, aube, pavillon de ciboire, linge d'autel.
11. Rdes Sœurs de Saint-Joseph de Lorette: \$5.
12. Petites Servantes de Marie-Immaculée, du rite ruthène: Belles fleurs et roses rouges en plumes.
13. Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée: Aube richement brodée, missel, mozette, deux rochets et surplis.

DISTRIBUTION DES DONs.

1. A M. l'abbé O. Corbeil pour De Laval: Chape blanche, chape noire, lampe du sanctuaire, surplis, 6 purificateurs, 2 corporaux, 2 palles et 6 manuterges.
2. A M. l'abbé A. Giroux pour la mission de Marchand: Missel, aube, 6 purificateurs, 6 manuterges et 1 pale.
3. A M. l'abbé L. Rivard pour mission de Vassar: Chape blanche, surplis, burettes, 6 purificateurs et 6 manuterges. Pour Woodridge: Ombrellino.
4. A M. l'abbé C. Allaire un missel pour Saint-Daniel et un pour Haywood.
5. A M. l'abbé W. Lalonde pour Sainte-Madeleine: Missel, étole, ornement blanc, 6 purificateurs, 6 manuterges, 2 amicts, 2 corporaux et 1 surplis.
6. A M. l'abbé A. Rioux pour Saint-Georges: Chape blanche, 6 chandeliers, ombrellino, ampoule, porte-Dieu, 6 purificateurs et 4 manuterges.
7. A M. l'abbé A. Beaudry pour Sainte-Geneviève: Porte-Dieu, étole avec bourse, voile huméral et 6 purificateurs.
8. A M. l'abbé P.-E. Halde pour Deloraine: Ornement vert, bourse, porte-Dieu, chape blanche et 6 purificateurs.
9. Au R. P. W. Vézina, O. M. I., pour Dryden, l'une des missions de Kenora: Ciboire.

A suivre.

CHEZ LES ESQUIMAUX DE CHESTERFIELD INLET.

LETTRE DES RR. PP. TURQUETIL ET LEBLANC, O. M. I.

Les deux missionnaires partis en juillet dernier pour aller établir une mission chez les Esquimaux de Chesterfield Inlet, dans le vicariat du Keewatin, ont adressé à leurs bienfaiteurs et amis une lettre touchante. S. G. Mgr l'Archevêque en a reçu un exemplaire, écrite au dactylographe et signée par les deux apôtres des Esquimaux. Le nom du titulaire de la mission: N.-D. de la Délivrante, a été choisi par le R. P. Turquetil en souvenir d'un célèbre sanctuaire de Normandie, son pays d'origine. Le R. P. Leblanc est fils de la Bretagne.

N.-D. DE LA DÉLIVRANTE, CHESTERFIELD INLET,
LE 8 DÉCEMBRE 1912.

Les deux missionnaires des Esquimaux, qui viennent d'ouvrir la nouvelle mission de Notre-Dame de la Délivrante, à Chesterfield Inlet, au nord-ouest de la Baie d'Hudson, n'oublient pas tout ce qu'ils doivent à vos charités et à votre dévouement envers eux. Ils se rap-

pellent aussi la promesse qu'ils ont faite d'envoyer quelques détails sur leur genre de vie. Il nous faut interrompre nos travaux afin de satisfaire au désir bien légitime de tous nos bienfaiteurs. L'hiver s'avance à grands pas. En novembre, le thermomètre approche de 50 au-dessous de zéro. Dans une quinzaine de jours, à Noël, nous entrerons dans la période des grands froids où la température descend jusqu'à 75, au dire de nos voisins, les gens de la police, à Fullerton, qui ont plusieurs années d'expérience. Notre maison n'étant pas encore terminée à l'intérieur. Vous nous pardonneriez si, pressés par le temps, et désireux à la fois de donner satisfaction à tout le monde, nous réunissons ici en matière de journal, et sous forme de lettre collective, les détails de notre vie depuis que nous avons quitté Montréal. Ces quelques lignes iront dire à tous notre reconnaissance, et renseigneront quelque peu sur la vie des missionnaires au pays des tentes en peaux de phoque et des maisons de glace.

Il nous a fallu 42 jours de traversée pour nous rendre de Montréal à Chesterfield. Par une protection toute spéciale de Dieu, ce long voyage en mer a été exceptionnellement heureux; pas le moindre malaise, pas la moindre fatigue. Le brouillard, la glace, les icebergs nous ont arrêtés bien souvent, mais sans accident. Outre ces retards forcés, nous avons dû passer plusieurs jours dans chacun des postes suivants: Cartwright, Rigolet, sur les côtes du Labrador, Port Burrell, Lake Harbour, Wolstenholme, dans le détroit de la Baie d'Hudson, puis à Churchill, loin au sud de chez nous. Enfin, nous sommes arrivés à Chesterfield Inlet, le 3 septembre, fête de la Mère du Bon Pasteur. L'an dernier, la Compagnie de la Baie d'Hudson a établi un petit poste de traite pour les Esquimaux. Mais nous ne savions pas encore, en débarquant, où nous allions nous fixer. Ce poste n'était qu'un essai provisoire. Resterait-il ici, ou bien devrions-nous aller plus à l'ouest en remontant l'Inlet et les rivières qui s'y déversent; ou bien encore, transporterait-on le poste plus au nord? Ce ne fut qu'après avoir pris des renseignements de son agent que le commissaire de la Compagnie a tranché ces doutes. Le poste restera ici; ce sera donc le lieu de la mission.

Nous cherchons un site convenable où nous puissions bâtir à sec, sans avoir à travailler le roc vif. Il n'y a pas d'abri contre le vent, mais, au moins, nous pouvons faire quelques pas autour de notre résidence future sans risque de nous casser le cou dans les rochers pointus qui couvrent le sol partout ailleurs.

Les deux premiers jours, nous avons fort à faire pour démêler et transporter chez nous ce qui nous appartient. Après le départ du steamer, nous montons notre tente qui sera notre demeure provisoire, et nous nous mettons à l'œuvre. Point de charpentiers ou de menuisiers en ce pays; nous le serons nous-mêmes.

Quatre Esquimaux nous aident au travail. A la fin de la première

semaine, la maison était debout, le toit terminé et les murs recouverts d'un rang de planches en dehors. Le samedi suivant, tout l'extérieur était fini, les échafaudages à terre et nous entrions dans notre nouvelle résidence. Dès le lendemain, sur un autel improvisé, mais grandement décoré à l'aide de menus présents de nos bienfaiteurs, avait lieu la première grand'messe qui ait jamais été célébrée en ces déserts depuis que des êtres humains l'habitent. Nombre d'Esquimaux y assistaient. Ils se tenaient fort bien : on se serait cru en pays civilisé. Il ne manquait plus qu'un bénitier et un livre de chant : nous avons dû chanter par cœur. C'était le 22 septembre. Nous étions entrés à temps dans notre nouvelle maison car, ce jour-là, la terre était couverte de neige. Depuis lors, tout notre temps s'est passé à finir notre demeure à l'intérieur, et c'est ce qui dure le plus. En octobre, il a fait si froid que les Esquimaux, ne pouvant plus tenir dans leurs tentes en peaux de phoque, se sont bâtis des maisons de neige. En novembre, le thermomètre approche de 50. Que sera-ce en hiver ? Il vente continuellement, ce ne sont que bourrasques, poudreries et tempêtes qui aveuglent. Le frimas s'attache partout : aux habits, aux pierres. La maison en est toute couverte et ressemble à un gros bloc de neige. Si, encore, ils n'étaient pas obligés de sortir pour chasser le caribou, le phoque, les fourrures, afin de soutenir leurs familles. Ils n'ont pour se chauffer et s'éclairer, qu'une misérable lampe en pierre creusée où brûle un peu de mousse trempée dans l'huile de phoque.

Il faut venir en ce pays pour comprendre ce qu'est le vent et la tempête par un froid de 50 degrés. Ailleurs, dans le nord, on voit de ces terribles tempêtes, mais il fait moins froid, et ce n'est qu'en passant. Le beau temps, même froid, donne de la vie et de la gaieté. Ici, nous ne savons plus ce que veut dire le bleu du ciel. Toujours ce vent furieux qui emporte d'épais tourbillons de neige et semble vouloir tout détruire. Inutile d'essayer de lutter contre lui : toute la force et le courage de l'homme n'y suffisent pas et c'est ce qui abat. Ajoutez qu'à plus de 300 milles à la ronde, on ne trouve pas le moindre indice de végétation ou de verdure — pas même en été — et on nous comprendra si nous disons que ce pays fait l'impression d'un désert de glace où les éléments : le froid, le vent, la terre, l'eau, laissés à eux-mêmes, ont reçu pouvoir de nuire à l'homme autant qu'ils le peuvent faire. C'est ici, cependant que nous avons bâti notre maison-chapelle, grâce à la générosité de nos bienfaiteurs. Nous ne les connaissons pas tous, car plusieurs ont voulu rester inconnus, mais à tous nous devons et disons un grand merci parce qu'ils ont fait notre bonheur. Sans eux, nous n'aurions pu ni venir ni rester ici. Grâce à leur générosité, nous avons un abri contre le vent et la tempête. Nous ne sommes pas au paradis terrestre — il s'en faut — mais notre vie n'est pas en danger tant que notre maison restera debout et que nous aurons du charbon pour nous chauffer. Alors nous sommes heureux, parce que

nous avons ici beaucoup d'âmes auxquelles nous espérons faire du bien. Il nous tarde de pouvoir parler la langue et ôire à ces Esquimaux combien le bon Dieu les aime, puisqu'il nous donne la force de nous sentir vraiment heureux en ce pays désolé; puisqu'il inspire à tant d'âmes la belle et généreuse pensée de travailler, elles aussi, à la conversion du peuple le plus abandonné jusqu'ici, en aidant ses missionnaires à vivre au pays de l'extrême nord, où il y a des âmes, mais rien autre chose qui puisse attirer le cœur humain, où l'apôtre devra passer quelques années. avant que le confort et les aises lui fassent oublier tout ce qu'il doit à Dieu et à ses bienfaiteurs. Merci à tous, nous le redirons chaque jour à l'autel et, nous l'espérons, le bon Dieu nous entendra et nous exaucera.

A. TURQUETIL, O. M. I.

A. LEBLANC, O. M. I.

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

Le 16 mai, jour de la collation des grades universitaires, les élèves du Collège ont fait une fête au R. P. Recteur et lui ont exprimé leurs bons souhaits en même temps que les finissants disaient adieu à leur *Alma Mater*. Quelques scènes d'une tragédie de Shakespeare furent rendues par les élèves de langue anglaise, tandis que ceux de langue française exécutèrent un drame très touchant intitulé: *Le brasard*.

Le R. P. Lecompte, le nouveau recteur, répondit aux vœux qu'on lui avait exprimés et fit les siens à ceux qui venaient d'achever leurs études classiques. En terminant il ajouta quelques paroles de félicitation à l'adresse de M. l'abbé Cherrier, qui avait reçu ce jour-là le titre de docteur-en-droit de l'Université. "Cet honneur parfaitement mérité", déclara le R. P. Recteur, "rejaillit sur le Collège que M. l'abbé Cherrier représente depuis de si longues années avec autant de distinction que de dévouement."

A cette séance huit finissants, bacheliers-ès-arts, reçurent leurs diplômes. L'ont mérité avec très grande distinction: MM. Antonio de Margerie, William Long, Pierre Paquin, Marius Bleau. Avec grande distinction: M. Arthur Prud'homme. Avec distinction: MM. Charles-Henri Gauthier, Maurice Bonneau et Maurice Gelley.

Comme les années précédentes les élèves du Collège ont remporté plusieurs médailles et bourses à l'Université. En voici la liste: Philosophie 2e année; Médaille de l'Université: Antonio de Margerie. Philosophie 1ère année: Bourse de \$150: Gaston Hacault. Bourse de \$100: Orphidas Allaire. Rhétorique: Bourse de \$60 pour français, latin et histoire: Anatole Bohémier. Bourse de \$40 pour l'anglais ac-

cordée aux élèves de langue française: Joseph Bellavance. Belles-lettres: Deux bourses de \$40 pour le français: Norbert Bellavance et Albert Brunet. Bourse de \$40 pour le grec: Ildor Joyal. Mention honorable: Norbert Bellavance.

Notons à l'honneur du Petit-Séminaire que ses cinq élèves du cours universitaire cette année ont remporté chacun une bourse: Gaston Hicault, Joseph Bellavance, Norbert Bellavance. Albert Brunet et Ildor Joyal.

LA LIBERTE.

Le nouveau journal français du Manitoba a commencé à paraître le 20 mai. C'est un journal à huit pages, bien rédigé et rempli de choses intéressantes et instructives. Son programme est clair et précis. En voici les principales parties:

“*La Liberté* n'est pas et ne sera jamais une feuille politique. Elle veut l'union de tous les Canadiens-français et ne la croit possible que sur le terrain national et religieux. La politique ne peut que nous diviser et faire avorter les plus louables et les plus généreux mouvements.

“Pour ces raisons *La Liberté* s'interdira absolument de combattre en faveur de questions purement politiques. Mais qu'on nous comprenne bien. S'interdire absolument de combattre en faveur des questions purement politiques ne signifie pas que nous nous abstiendrons de discuter toute question où il entre de la politique. Il s'en présentera — c'est inévitable — où seront en jeu des intérêts religieux et nationaux. Fuir de tels débats, refuser d'y prendre part et de dire à nos lecteurs où se trouve la vérité serait une lâcheté et un manque de sincérité.

“La cause française ne se limite pas aux frontières manitobaines. Elle existe partout où bat un cœur canadien-français, soit dans les Provinces Maritimes, dans l'Ontario ou aux Etats-Unis.

“*La Liberté* se fera un devoir de renseigner ses lecteurs sur les luttes et les progrès de nos frères dans les autres provinces. Nous les ignorons trop. Combien savent l'héroïque et effective résistance des Canadiens-français d'Ontario à la persécution du gouvernement Whitney?”

Nous souhaitons une cordiale bienvenue au nouveau confrère et nous recommandons vivement son active propagande à tous les foyers. Il est imprimé à la *West Canada Publishing Co*, 619, avenue McDermot, Winnipeg. Abonnement. \$1.00 par an.

VETURE CHEZ LES BÉNÉDICTINES DE WINNIPEG.

Le 15 mai, le R. P. Kowalski, O. M. I., curé du Saint-Esprit, a donné l'habit religieux à trois postulantes des Rdes Sœurs Bénédictines polonaises de Winnipeg: Sœur Thédora, Magdalena Narloch, de Warsaw, N.-Dak.; Sœur Thérèse, Hedwige Niewiadoma, de Galicie; Sœur Agnès, Anna Horodycka, de Saint-Norbert, Man.

M. l'abbé Camille Grzybala a prononcé le sermon de circonstance.

BIBLIOGRAPHIE.

— *Sermons et Panégyriques pour le temps présent* par l'abbé E. Jarossay. — Ces sermons, pour la plupart, ont déjà été publiés dans *l'Ami du clergé*. Ils traitent de sujets fort pratiques et sont le résumé de l'expérience d'une longue carrière de missionnaire.

— *Lettre à une Supérieure Religieuse* au sujet d'un décret pontifical sur l'ouverture et la direction de conscience. — Ouvrage traduit de l'italien du R. P. Franco, S. J., par l'abbé A.-E. Gautier.

— *La Vierge-Prêtre*. — Examen théologique d'un titre et d'une doctrine, par le R. P. Ed. Hugon, O. P.

— *Théorie de la Messe*. — Cours d'instruction religieuse d'une grande valeur par l'abbé J.-C. Broussoles.

— *L'Eglise Catholique aux premiers siècles*. — Conférences données à Saint-Louis-des-Français, à Rome, pendant le carême de 1912 par l'abbé D. Vieillard-Lacharnie.

— *Les Vocations ecclésiastiques* — par l'abbé Henri Le Camus.

— *Questions théologiques et canoniques* — par Dom Paul Renaudin, O. S. B.

— *Défendons-nous!* — Ouvrage où les erreurs du jour sont passées en revue sous une forme populaire, par l'abbé Charles Grimaud.

— *Cas de conscience* à l'usage des personnes du monde, — par L. Desbrus. Ouvrage intéressant qui répond à un grand nombre de questions très pratiques.

Ces ouvrages sont édités par la librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, et sont en vente à la librairie Garneau à Québec.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr Budka, évêque ruthène, est allé passer avec un Galicien condamné à mort à Portage-la-Prairie la nuit qui a précédé l'exécution. lui a donné la communion le matin et l'a accompagné à l'échafaud.

— Nos félicitations à M. l'abbé V.-A. Huard, directeur du *Naturaliste canadien* et de la *Semaine Religieuse* de Québec, auteur d'importants ouvrages scientifiques et littéraires, qui vient d'être nommé membre de la Société Royale du Canada.

— Le volume du *Premier Concile plénier de Québec* est en vente au secrétariat de l'archevêché: \$2.50.

— La Rde Mère Dugas, des Sœurs Grises de Montréal, a été nommée Mère Vicaire à Saint-Boniface en remplacement de la Rde Mère Despins, qui laisse ici le souvenir de grandes œuvres, en particulier la construction de la nouvelle Maison-Vicariale et l'organisation de la ferme d'Youville.

— Nos remerciements aux journaux qui ont bien voulu reproduire le récent mandement de S. G. Mgr l'Archevêque sur la question scolaire manitobaine: *La Vérité*, *l'Action Sociale*, *le Devoir*, *la Croix*, *l'Événement*, *le Manitoba*, *le Northwest Review* et *la Liberté*.

— Le 19 mai a eu lieu à l'Académie Sainte-Marie une séance en l'honneur de Mlle Christine Marguerite Beauchamp, de Qu'Appelle, Sask., qui la première de cette institution a obtenu *cum laude* le titre de bachelier-ès-arts de l'Université du Manitoba. S. G. Mgr l'Archevêque, plusieurs prêtres et des amis assistaient à cette séance. M. Beauchamp, père de la graduée, occupait une place d'honneur à droite de Monseigneur. L'Académie Ste-Marie est affiliée à l'Université conjointement avec le Collège de St-Boniface. Le R. P. J. Blain, S. J., au nom du R. P. Recteur du Collège et comme membre du Conseil Universitaire, présenta la bachelière à Sa Grandeur, qui prononça un discours de félicitations à son adresse et à celle de l'Académie.

— Le R. P. Joseph-Emile Foucher a été nommé provincial des Clercs de Saint-Viateur en remplacement du regretté P. Charles Ducharme, décédé le 22 mars dernier.

— Le 26 mai S. G. Mgr l'Archevêque a béni l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface et le 28 la nouvelle église de Fannystelle. Nous reparlerons de ces deux cérémonies.

R. I. P.

— M. Joseph Josse, allié à la famille de Margerie, décédé à Payrac, en France.

Les Cloches de Saint-Boniface

S U P P L E M E N T

VOL. XII

1 JUIN 1913

No. 11

LES LETTRES DE
MONSEIGNEUR JOSEPH NORBERT PROVENCHER,

Suite

A. MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

RIVIÈRE ROUGE, 16 JUILLET 1823.

MONSEIGNEUR,

L'honneur de vos lettres du 6 et du 26 avril m'est parvenu le quinze juin. J'ai reçu en même temps tous vos autres envois ainsi que ceux de Mgr Telmesse. Je vous prie d'en recevoir mes très humbles remerciements. Je vais répondre à vos lettres sans chercher à y mettre beaucoup d'ordre; pourvu que je n'oublie rien, c'est tout ce que je désire. Je sais que votre Grandeur passera facilement sur le reste.

Nous avons passé l'hiver assez bien. La récolte de l'année dernière a donné des aisances (nécessités ailleurs) qu'on n'avait pas eues auparavant. Cette année la récolte donnera peu; la sécheresse a fait périr du grain et encore plus de jardinage dont une partie n'a levé qu'au mois de juillet alors que la pluie est venue arroser la terre. Le peu de consistance que paraît acquérir cette colonie encourage peu les colons. Il ne manque à la plus grande partie que le moyen de sortir du pays.

On ne sait comment vont être gérées les affaires après ce temps. Notre gouverneur le capitaine Bulger, qui est un brave homme et très estimé de tout le monde, passe en Angleterre. Il n'a pas encore de successeur et il a reçu ordre de remettre les affaires entre les mains de la compagnie. Va-t-elle être chargée de tout? C'est ce que j'ignore. Il paraît qu'on n'a pas écrit clairement là-dessus d'Angleterre au moins au capitaine Bulger. La compagnie, souvent assez mal représentée ici, n'est pas aimée des colons. Si la chose est ainsi, je ne doute pas qu'un bon nombre va gagner chez les Américains. Il y en a dé-

jà de parti ce printemps. En laissant le pays, ils laissent leurs dettes aux héritiers de lord Selkirk. La compagnie est revêtue de pouvoirs considérables et qui tombent par ici entre mauvaises mains.

Depuis que le comité d'Angleterre a donné des parts aux anciens commis du Nord, ils sont devenus très intéressés. Il faut de l'argent, peu importe le moyen. Je ne crois pas que la colonie les occupe fort. Les exécuteurs de lord Selkirk épargnent autant qu'ils peuvent. Je crois que si la mission était à demander, elle le serait longtemps. Je doute qu'on vous voie d'un bon œil ici. M. Halket l'a fait voir en plus d'une rencontre, il paraît être parti monté. De York, il avait écrit au capitaine Bulger de ne nous point donner de vin. Il paraît qu'il en avait dit autant à l'agent de la compagnie. J'ai pourtant eu un baril de vin du capitaine Bulger qui ne m'a dit que ces jours derniers l'ordre qu'il avait reçu. Il n'avait pas défendu de nous faire d'autres avances, ce qui paraît singulier; excepté cependant si nous n'étions évidemment décidés à quitter Pembina qu'il menaçait de porter ses plaintes au gouvernement de Sa Majesté. Les comptes des colons ont été diminués de vingt par cent parce qu'on avait apparemment vendu trop cher, mais les nôtres ne l'on pas été.

M. Halket a la réputation d'être très haut, ne voulant d'avis de personne et ce qui est pis, c'est qu'il ne paraît pas se donner la peine d'entrer dans le détail. L'opinion est que son passage ici a fait du mal. Je crois que nous nous en sentirons plus que tous les autres. Je ne douterais pas que nous n'eussions pas de vin cet automne. Le baril que j'avais laissé à Montréal a été mis en route par M. Thain et est resté je ne sais où. J'ai reçu la lettre qui l'annonçait.

Si la compagnie est chargée de tout gérer je doute que nous puissions avoir crédit. En ce cas, nous ne serons pas fort à l'aise. Enfin la perspective offre bien des contradictions que la Providence fera peut être disparaître. Je n'en suis pas fort étonné parce que je les avais prévues en partie et que je m'y attendais. Dieu veuille me donner le courage d'en tirer avantage pour l'autre vie.

Tout paraît mal dirigé pour encourager. Il n'y a personne d'intéressé au progrès de la colonie. Dans le pays des agents qui y viennent sont gênés par les ordres qu'on leur donne en Angleterre et ils se donnent bien garde de les outrepasser, car on s'en prend à leur bourse.

M. Halket qui a tant fait de bruit pour détruire Pembina n'a pas voulu dire un mot au gouverneur sur ce qu'il avait à faire avec eux. Ce printemps nous avons fait descendre presque tous ces gens et rendus à Lafourche on ne pouvait leur faire aucune avance. Ils finirent par se camper le long de la rivière en attendant que la vache fut grasse et sont retournés à la chasse. Il semble pourtant que des gens ac-

coutumés au pays et qui y sont nés devraient être encouragés de préférence à des gens qu'on fait venir d'Europe et qui se trouvent trompés dans leur attente et ne cherchent que le moyen de partir.

Votre Grandeur voit par cet aperçu que notre position n'est pas des plus agréables. Je ne dis pas tout cela pour me plaindre mais pour vous donner une idée juste de notre état. Du reste je tâcherai de ménager les esprits autant que possible; les mauvaises mœurs de tous ceux qui composent la compagnie font craindre des yeux plus clairvoyants que les leurs; c'est pourtant, dit-on, à condition qu'ils civiliseront le pays qu'ils ont obtenu de si grands privilèges.

J'ai passé quelques semaines à Pembina. Cet hiver, pendant que j'y étais, M. Picard est parti pour la rivière Qu'Appelle pour porter les secours de la religion à M. John Mc Donald, ancien bourgeois du Nord-Ouest, et il y est resté deux mois; ce qui lui a donné moyen de faire plusieurs baptêmes et mariages.

Je n'ai donné les ordres mineurs à M. Harper que le jour de la Pentecôte, n'ayant pu le faire convenablement plus tôt. Il ne paraît pas y avoir de danger pour sa vocation; c'est ce qui m'a fait aller moins vite avec lui: d'ailleurs il a beaucoup d'occupations et le bréviaire lui prendrait du temps qu'il donne à la théologie. Je me propose de la faire sous-diacre vers la Toussaint.

Il vient cette année plusieurs familles des différents coins du Nord. Elles serviront à alimenter notre zèle car l'ignorance ne manque pas dans ces pauvres gens.

J'avais nourri le projet de faire faire le voyage de la Baie à M. Dumoulin. J'en avais parlé plusieurs fois pendant l'hiver à M. Clark qui était en charge pour la Compagnie ici. Il avait paru approuver ce plan et quand il s'est agi de partir je lui renouvelai ma demande par écrit et il me répondit qu'il ne pouvait accorder ce passage pour des raisons inexplicables en ce moment.

M. Dumoulin, ayant reçu permission de descendre, écrivait au Gouverneur à la Rivière au Brochet pour avoir un passage sur les canots de la Compagnie. Il lui répondit le 27 juin qu'il passerait une brigade de canots chargés, au bas de la rivière Winipic, le deux ou le trois de juillet et qu'il pourrait prendre son passage dessus. Mais il fallait que la lettre vint du fond du lac Winipic à la Rivière Rouge, et que de là, M. Dumoulin se fit conduire au bas de la rivière; ce qui était de toute impossibilité en si peu de temps. Voilà une manière de refuser poliment. Par là, M. Dumoulin a été forcé de former associé avec d'autres, un canot qui sera probablement mal gréé et qui ne laissera pas que de lui coûter cher. Je crois qu'il ne faut rien attendre de ce qui peut favoriser la mission de la part des gens auxquels le mon-

de catholique est odieux. Il faut pourtant avoir nécessairement recours à eux dans un pays si désavantageusement situé.

J'ai reçu le 12 février une lettre datée de Saint Louis le 12 juillet de l'année dernière venant de Mgr Dubourg. Elle m'est parvenue par le moyen des commerçants américains qui viennent assez près de nous. Je lui ai répondu par la même occasion, mais ma lettre ne lui sera parvenue que ce printemps quand ces mêmes commerçants auront sorti leurs pelleteries à Saint-Louis. Il me parle de pouvoirs qu'il vous a donnés pour M. Dumoulin dont il accuse la réception d'une ou deux lettres et de sa lettre de Grand Vicaire que j'ai reçue avant mon départ, mais toujours sans entrer dans le détail de ses pouvoirs. Je lui en ai parlé au long et je pense qu'il répondra plus clairement. Il le pourra peut-être par la même voie s'il est à la Nouvelle-Orléans. Il répondra peut-être par Québec et alors ça ira à l'année prochaine.

En évacuant Pembina nous y avons laissé une maison et une chapelle qui finiront peut-être par disparaître par le feu ou autrement. J'avais espérance de vendre la maison au gouverneur de la colonie, ce qui aurait été autant de défalqué sur nos dettes; ce coup est manqué par son départ. Si je puis la vendre à d'autres je le ferai.

M. Dumoulin doit partir d'ici le seize du mois ce qui formera cinq ans révolus, jour pour jour. Il quitte le pays sans trop de chagrin et il vaut mieux, ou du moins autant, qu'il parte cette année puisqu'il ne peut se déterminer à s'y fixer d'une manière permanente. Les néophytes le voient partir avec peine et je crois bien que leur bien spirituel en souffrira. Il pourrait se faire que M. Dumoulin ne pût s'arrêter longtemps au Sault Sainte-Marie et à l'île Drummond parce que son canot ne pourra attendre longtemps. Il y a pourtant de grands besoins; la dépravation des mœurs y fait des progrès rapides.

Je ne vous parle pas de pouvoirs ni de cas pour cette fois. J'ai reçu les solutions que je pouvais attendre des théologiens. J'attendrai l'année prochaine les décisions de Rome. Il nous faudrait ici les facultés accordées autrefois par S. S. Pie V et Grégoire XIII; peut-être en sentira-t-on la nécessité à Rome? Presque tous les cas proposés l'année dernière venaient de M. Dumoulin et il est parti sans les mettre à exécution.

Votre Grandeur voudra bien recevoir M. Dumoulin comme un bon ouvrier qui a rendu service à la religion ici et qui en rendra encore en Canada. Il a peut-être accordé un peu à la nature en pressant son retour, mais je crois qu'il faut laisser la Providence l'en faire repentir si en cela il a contrarié ses vues. Son caractère peu flexible de sa nature pourrait bien lui attirer des déboires dans une cure. La religion le corrige pourtant. Un voisinage de confiance lui rendrait service et il payerait de retour. Sa santé n'est pas très forte, le minis-

tère le fatigue et il n'en est pas grand amateur naturellement; malgré cela, je suis sûr que ses paroissiens n'auront pas à se plaindre de lui de ce côté-là. Sa famille va être dans la joie s'il est placé à sa proximité. Il en sera souvent visité. Je crois qu'il est dans les sentiments de faire un saint usage des revenus de son bénéfice et qu'il n'oubliera pas la Rivière Rouge si par la suite il est appelé à lui faire du bien. Dieu veuille que tous ces bons sentiments ne s'évanouissent pas par la fréquentation du monde.

M. Destroismaisons reverrait le Canada sans peine si la Providence lui en ouvrait l'entrée, mais il est bien raisonnable de ce côté-là; il est tout plein de bonne volonté, mais il a de la difficulté à s'annoncer et par là même il est peu goûté. Il aura peine à faire un missionnaire sauvage.

Je ne sais trop que dire à la Propagande sur la religion de ce pays. Elle se soutient dans ceux qui l'ont embrassée et elle acquiert toujours par le retour des anciens chrétiens et la conversion ou le baptême de leurs enfants. Il n'a pas encore été possible de travailler directement à la conversion des sauvages.

M. West, qui était ministre anglican ici, est parti cette année pour l'Angleterre. Il en doit venir un autre. Il a je crois deux ou trois petits sauvages à son école dans l'espérance d'en avoir d'autres, mais les sauvages n'aiment pas à se défaire de leurs enfants. Il a de l'argent pour pourvoir à leurs besoins.

M. le Secrétaire de Mgr de Telnosse a mis en route des livres classiques qui sont restés au Fort William. Dieu sait s'ils ne se rendront jamais jusque'ici.

J'ai fait une petite relation sur la mission pour être envoyée à Rome. Je ne vous l'adresse point cachetée avec toute permission d'y changer ou retrancher. Je ne connais pas le style de ces sortes de rapports. Benoît XIV indique les choses dont on doit rendre compte, mais je n'ai ici aucune des choses dont il parle excepté ce qui regarde le peuple. J'ai fait pour le mieux.

M. Dumoulin a pourtant envoyé l'année dernière des comptes de Moisan et de Bolduc qui n'a pas achevé son temps et est gagné la Prairie du Chien. Moisan est resté au Sault Sainte-Marie et y a hiverné ou du moins dans le lac Supérieur. Lapointe a encore écrit cette année à M. Dumoulin pour son compte. Il paraît qu'il lui revient encore quelque chose.

Enfin il faut en finir et ce pour d'ici au mois de juin 1824.

Je me recommande à vos Saints Sacrifices ainsi que tout mon troupeau.

Je suis avec le plus profond respect
 Monseigneur
 Votre très humble et très obéissant serviteur
 † J. N. EV. DE JULIOPOLIS.

P. S. Ayez la bonté de me rappeler au souvenir des commu-
 nautés de Québec.

**

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

RIVIÈRE ROUGE, 1ER JUI N 1824.

MONSEIGNEUR.

J'aimerais mieux écrire cette lettre après l'arrivée des canots de Montréal, j'aurais probablement alors à dire des choses que je ne puis deviner en ce moment; mais il faut prendre les occasions quand elles se présentent, n'ayant pas la facilité de choisir les plus idoines. Le nommé Benjamin Gervais, un de nos colons originaires de la Rivière du Loup, sera porteur de la présente et pourra même fournir à votre Grandeur le moyen de m'honorer d'une réponse cette année, car il part pour revenir aussitôt. Je lui recommande de demander au Séminaire de Montréal au moment de son départ les lettres pour la Rivière Rouge. Je crains seulement que votre Grandeur ne soit éloignée pour la visite de son diocèse et que cette lettre ne lui parvienne trop tard. Je pense pourtant que le dit Gervais fera quelque séjour à Montréal. A mon ordinaire, je ne m'appliquerai guère à mettre de l'ordre dans cette lettre, mais je vais dire les choses comme elles se présenteront, connaissant votre indulgence à passer sur le reste. J'ai encore des cas par lesquels je vais commencer.

1o Une femme infidèle demeurant depuis plusieurs années avec un protestant a été mariée l'automne dernier par notre nouveau ministre, M. Jones, sans avoir été baptisée auparavant. Elle n'a pas voulu recevoir le baptême de lui parce qu'elle était fille d'un père catholique et qu'elle veut l'être elle-même. Le ministre a décidé que le baptême n'était pas nécessaire. Que penser de ce mariage? Est-il frappé de nullité par l'empêchement de disparité de culte? En supposant que le pouvoir vienne de marier les protestants avec des infidèles convertis, faudrait-il qu'ils se présentent devant nous? Ce cas vient et viendra encore plus fréquemment.

2o De quelle formule de baptême faut-il se servir pour donner le baptême sous condition aux adultes comme protestants ? M. Harper dit l'avoir vu administrer avec la formule du baptême des enfants ; la grande formule paraît cependant être celle dont il faut se servir.

3o Peut-on dire la messe de l'aurore aussitôt après celle de minuit, donner la communion à la messe de minuit ainsi que le samedi saint ? Benoit XIV est contre ces trois usages que j'ai vu pratiquer en Canada. L'usage fait-il loi à présent ? D'où vient cette pratique dans le diocèse ?

Je présume que M. Dumoulin s'est rendu heureusement l'année dernière. J'ai reçu avant la clôture de la navigation de l'automne dernier une lettre de lui, datée du Sault Ste-Marie dont il me parle sur le ton que j'en avais parlé à votre Grandeur l'année précédente.

Une partie de ses métifs de Pembina sont venus s'établir cette année à cinq lieues d'ici sur la rivière Assiniboine. Je m'en réjouis parce que nous pourrions les desservir plus facilement qu'à Pembina où il reste encore un assez bon nombre de personnes qui se sont mis en tête qu'elles allaient avoir un missionnaire d'Amérique. Il est passé au mois d'août dernier des découvreurs ou ingénieurs Astronomes, des Américains qui avaient à leur tête le major Long.

Nous avons passé l'hiver en paix. Le Gouverneur de la colonie, M. Georges Simpson, a hiverné ici. M. Robert Pelly, gouverneur de la colonie, a vécu en bonne intelligence avec lui.

L'année dernière on a cessé d'avancer à crédit aux colons qui ne peuvent acheter maintenant au magasin qu'argent comptant. La compagnie a mis en circulation des billets dont le plus haut est de 1 louis 0. 0 et le plus petit un chelin, c'est une grande facilité. Tout est fourni par la compagnie et la colonie n'a plus de magasin. M. Simpson avec lequel je suis en bonne intelligence, m'a laissé avoir au magasin sans payer immédiatement ce qui aurait été fort gênant pour nous. Nous pourrions payer ce petit compte et nous avons donné cinquante barils de blé en déduction sur nos dettes envers la succession de la Seigneurie Lord Selkirk. On a dix chelins par baril et vingt par cent de rabais d'après annonce publiée par ordre du gouverneur Pelly qui ne nous a pas exceptés, ce qu'avait fait M. Halket ou M. Colville au dire du capitaine Bulger comme je vous l'ai marqué l'an passé. Je pense que moyennant notre argent nous aurons maintenant ce dont nous avons besoin, surtout du vin pour la messe dont nous avons encore une quantité, grâce aux soins de votre Grandeur et à la bienveillance de M. Thain.

Malgré la sécheresse et la grêle de l'année dernière la récolte a donné bien du grain. La semence de cette année est considérable, Dieu veuille qu'elle n'ait point d'accident.

Je n'ai point écrit en Angleterre l'automne dernier. Les exécuteurs de feu Lord Selkirk ont donné une réponse à ma lettre ou plutôt à des questions que j'avais faites au capitaine Bulger et qu'il leur avait référées.

Je demande six piastres de rente annuelle et perpétuelle pour cent arpents de terre sur l'état de la mission; je trouverai à les donner sur ce pied. Il me semble que le plan suggéré par votre Grandeur de les vendre à constitut, ne peut pas être exécuté parce que d'après les *deeds* on a le pouvoir de tirer du profit de ces terres et non pas de s'en défaire; ce qui serait le cas en les donnant à rente rachetable. On ne paraît pas opposé à ce plan ici.

M. Destroismaisons est toujours le même. Il a fait plusieurs fois le voyage de Pembina depuis le départ de M. Dumoulin. J'ai donné le sous-diaconat à M. Harper le jour de la Saint-Pierre. Il a désiré différer l'automne dernier. Il a profité de ce délai pour étudier sa théologie dont il a vu à présent 16 ou 17 traités des plus longs et des plus nécessaires. Je n'en avais pas vu autant lorsque votre Grandeur m'a cru capable d'être prêtre. Il fait toujours son école assidûment, elle est peu fournie de sujets à talent. Il m'a donné cet hiver deux jeunes gens pour le latin qui ont assez de capacité. L'un a dix ans et l'autre 13. Mes deux autres écoliers ont expliqué à présent tout l'épître, de *viris illustribus*, Cornelius Nepos, les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres et la moitié de l'Imitation. Ils commencent à comprendre la versification, ont vu un abrégé de géographie et écrivent les belles lettres pour les voir cet été. Je les pousse autant que je puis pour en tirer service. Dieu veuille qu'ils ne m'échappent point. Ils sont assez sages, faisant montre de mœurs réglées.

Les vaches des prairies ont été abondantes tout l'hiver et à proximité de Pembina de sorte que la vie a été facile à se procurer. Depuis le départ des glaces le poisson a donné considérablement. Nous en avons salé ainsi que de la viande pour nous mettre à l'abri de la disette pour l'été.

Nous avons fait une bonne semence. Nous avons deux vaches qui donnent du lait, deux veaux de l'année et un de l'année dernière, douze poules, des poulets, enfin nous commençons à nous monter.

Nous sommes logés dans notre maison de 50 pieds sur 30 que M. Halket se plaint d'avoir vue démantelée. Je l'ai faite achever l'année dernière et nous en avons pris possession à la Toussaint. Cette année je me propose de faire travailler à la chapelle qui est encore en mauvais état; j'ai déjà commencé.

Le conseil du pays, composé des gouverneurs et autres princi-

paux, a autorisé le paiement de la dîme pour cette année sur le même pied qu'en Canada. On y a pourtant compris les patates. La résolution est passée pour l'autoriser dans chaque mission. Je ne sais ce qu'en pensent les protestants mais je sais que les catholiques aiment mieux la payer que de donner six jours qui nous valent peu de chose parce qu'ils sont mal donnés. Cette résolution doit être référée en Angleterre. Les exécuteurs de Lord Selkirk, en réponse à une question proposée à ce sujet au capitaine Bulger, ne veulent pas l'autoriser mais laissent la liberté de faire avec les habitants chaque année, tel arrangement qui nous semblera bon là-dessus ce qui était déjà assez.

Je souhaite que les lettres qui vont arriver ne nous apprennent rien de trop affligeant. Il faut s'attendre à tout événement.

Je me recommande à vos prières ainsi que mes collaborateurs.

Je suis avec le plus profond respect

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS

P. S. Quelle est la componende de la dispense de trois bans ? Peut-on l'augmenter pour cette place ?

* * *

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

RIVIÈRE ROUGE, 13 JUIN 1824.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu aujourd'hui vos lettres. Je me mets en frais de vous en accuser réception par un canot qui part demain pour le Sault Sainte-Marie dans l'espérance que ma réponse se rendra avant les lettres d'automne. Je ne répondrai point par cette occasion aux lettres de Monseigneur de Telmesse, de M. Mil Caron, A. Dionne, P. Taché, et autres; je remets cela à une autre occasion. Je me suis donné l'honneur de vous écrire au commencement de ce mois par un canot qui va à Montréal pour revenir cette année. J'ai écrit par cette occasion là comme je le fais par celle-ci à M. Dumoulin. Je lui ai obligation pour sa circulaire et sa souscription. Je vais épargner cet argent pour les be-

soins pressants. Je ne vois pas en ce moment que j'en emploie pour cette année. J'ai donné un mémoire au Gouverneur pour nous faire venir des étoffes noires, des livres pour l'école, ardoises, etc. Il s'en est chargé volontiers. J'ai demandé aussi des dictionnaires et gradus. On verra si ça viendra l'année prochaine.

Je suis sensiblement affligé des troubles de Montréal. Au milieu de tout cela Mgr de Telmesse bâtit en grand. Dieu achèvera j'espère. Il faut que l'œuvre de Dieu soit persécutée; c'est peut-être la preuve la plus certaine que c'est son ouvrage. Le monde et le démon ne se votent pas en contradiction avec eux-mêmes.

Je n'ai rien reçu de Rome. La mort du Pape, et peut-être plus que tout cela le manque de temps ont empêché ou retardé les réponses; elles seraient grandement nécessaires. Si du moins j'avais reçu quelques pouvoirs de Mgr Dubourg! et ces pouvoirs sont le premier et le deuxième degré qu'il n'a peut-être pas je pourrais mettre en ordre quelques mariages de Pembina. Il faut donc attendre encore un an.

Je suis bien aise de voir, dans votre lettre à M. Halket, que votre Grandeur va au-devant des accusations que nous craignons devoir être intentées contre nous; ce que je ne crois guère pourtant. M. Clark, qui paraissait le plus animé le printemps dernier, aura assez à se défendre lui-même sans accuser les autres. Peut-être M. West qui est passé en Angleterre pourrait donner un bon coup quoique je ne pense pas qu'il veuille s'embarquer dans une affaire qui pourrait aller loin et qu'il pourrait difficilement entretenir en disant vrai.

Si je puis détacher une demoiselle Nolin, je vais la métamorphoser en religieuse de la Rivière Rouge et lui confier l'éducation des filles. Je ne serai pas fâché d'avoir une école sur pied avant les protestants qui parlent d'en établir une sur un grand plan depuis longtemps sans avoir encore mis la main à l'œuvre. J'avais bâti l'année dernière une petite maison que je destinais à cette œuvre. Elle a été brûlée par accident aussitôt après avoir été finie. J'ai encore celle qui nous logeait avant d'être dans la maison que nous occupons à présent. Elle était destinée à faire une sacristie, elle fera une bonne école en attendant une plus grande.

Les gens de Pembina n'ont pas voulu laisser enlever le presbytère qu'occupait M. Dumoulin, s'étant mis en tête qu'ils allaient avoir un missionnaire apparemment de Mgr Dubourg. Ils seront cause que cette maison périra par le feu qui court assez souvent. La chapelle aura le même sort. Peut-être que leur espérance étant frustrée, ils renonceront à leurs prétentions.

Sans faire de frais ni dépenses, je pourrai disposer des terres de la mission sur lesquelles bien du monde tente à cause de leur proxi-

mité de l'église, surtout à présent qu'il y a de l'argent dans le pays et que chacun peut, par son industrie, se procurer ses besoins. Seulement je désirerais savoir si le plan dont je parle à votre Grandeur dans la dernière lettre est légal, car en examinant le titre, vous verrez qu'on ne peut s'en défaire entièrement, mais seulement en tirer des revenus pour le soutien perpétuel de la mission. Je demande six piastres de rente annuelle et perpétuelle pour cent ans. J'en ai donné sur ce pied sans avoir encore donné le contrat en forme. Je me propose pourtant de ne pas exiger la rente entière pendant quelques années pour donner le temps de les ouvrir.

Je me réjouis du secours que votre Grandeur va donner aux pauvres fidèles du Sault. Je n'ai rien reçu de Nicolet. Veuillez bien me rappeler à la mémoire des saintes filles qui composent les communautés de Québec et autres lieux dans l'occasion. J'ai confiance dans les prières ferventes de ces vierges.

Je souhaite bien ardemment que la paix revienne dans votre diocèse. Ces tribulations serviront à épurer vos derniers ans et à enrichir votre couronne. Dieu qui les permet saura y mettre fin. Je désire que vous viviez assez pour voir la fin de ces maux et le calme parfait. La douceur, la patience et la charité ont toujours été le partage des enfants de Dieu. Je ne renverrai pas pour cette fois le mémoire sur mon district n'ayant pas eu le temps même de lire le plan que vous m'envoyez.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant serviteur

J. N. EV. DE JULIOPOLIS

* * *

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

RIVIÈRE ROUGE 15 JUILLET 1824.

MONSEIGNEUR,

C'est la troisième fois que j'ai l'honneur d'écrire à votre Grandeur cette année et par trois occasions différentes. J'écris aujourd'hui par un nommé Lacerte, Bois Brûlé, qui va s'établir à la baie du Febore. Il descend libre et à ses frais. Il pourrait se faire qu'il n'irait pas bien vite. J'espère pourtant qu'il se rendra avant l'occasion que nous fournira le dernier canot de la compagnie en automne.

Je vous envoie avec celle-ci la relation de ce qui regarde mon district, J'en ai retranché la phrase qui renfermait les plaintes à faire

en Angleterre par le ministre protestant, parce que, dans le fond, il n'y a rien de certain là-dessus. Celui qui l'a remplacé est bien tranquille et ne paraît pas se donner grand trouble. Nous lui avons enlevé plusieurs femmes protestantes suisses mariées avec des catholiques. Il y a espérance d'en avoir d'autres. Outre les enfants des mêmes suisses qui n'entendent point l'anglais, ils finiront par être élevés dans la religion catholique comme quelques-uns ont déjà fait.

Votre Grandeur pourra remarquer une bonne augmentation de baptêmes et de mariages depuis le départ de M. Dumoulin, ce qui annonce une population allant en croissant rapidement.

Le temps a été favorable pour les grains qui ont la plus belle apparence. Le blé et par suite le pain ne sera pas rare, si toutefois il y a des moulins pour moudre, car cette année nous mangeons du pain avec misère, faute de moulin; il y en a en chemin ou mieux en construction.

Depuis la réception des lettres de Montréal j'ai écrit au père de la famille Nolin pour avoir la fille en question pour une école de filles et j'ai reçu une réponse négative. Le vieux qui a 82 ans et 1 mois dit qu'il a besoin d'elle pour l'aider à vivre quoiqu'il lui en reste encore quatre; mais ce sont plutôt je pense ces quatre qui s'opposent au départ de leur sœur parce qu'elles se voient sur le point de se séparer d'avec leur père pour vivre de leur travail et industrie. L'Angélique en question est la plus habile comme la plus industrielle. Je tenterai encore.

J'ai donné le diaconat à M. Harper le jour de St-Pierre.

Je vous adresse un mémoire de différents articles à demander en Angleterre, surtout des livres pour le latin, des traductions dont je n'ai que celle d'Horace. Il y a ici assez d'Epitome, de Viris Illustribus et Cornelius Nepos dont il faudrait une traduction. Il y a deux exemplaires des oraisons de Cicéron, trois gros Virgiles avec la traduction en prose latine en marge, un salluste. Je prie votre Grandeur de demander encore quelques exemplaires de ces ouvrages et une bonne traduction; il serait peut-être bon de nommer l'auteur. J'ai demandé par mon mémoire adressé au gouverneur Simpson 4 dictionnaires latins-français et 4 dictionnaires français-latins, quelques douzaines d'a-b-c et de *journal du chrétien* et de plus des ardoises. Il serait mieux que le tout fut mis ensemble. Il y aurait moyen de le faire en priant le Monsieur auquel vous adresserez votre mémoire de le remettre aux agents de la compagnie à Londres auxquels sans doute M. Simpson adressera le mien.

J'ai demandé aussi des étoffes noires que nous ne pouvons trouver ici; je ne les ai pourtant pas demandées en mon nom mais j'ai demandé d'en faire venir au magasin. Je ne doute pas qu'elles ne vien-

ment si toutefois le gouverneur n'oublie pas d'en faire la demande. Je me propose pourtant de lui écrire à York Factory avant le départ du vaisseau et de lui envoyer des échantillons qu'il m'a demandés; s'il n'en vient point par le bateau de l'année prochaine nous en manquerons. Il pourrait en venir cette année parce que j'avais fait prendre une note au capitaine Bulger là-dessus l'année dernière. Vous en réitérez la demande si vous voulez. Nous n'en serons pas en peine s'il en vient plus que le besoin actuel.

Il serait possible de m'envoyer de Montréal ou de Québec quelques garnitures de boutons violets, des porte-croix de différentes couleurs. Je n'ai point d'étoffe pour en faire faire. Le tout ne serait pas d'un gros volume.

La pauvreté de cette mission peut-elle passer pour une raison de donner des dispenses de bans à des gens qui n'ont guère d'autres motifs de la demander que celle de ne pas faire publier trois fois leurs bans?

M. Dionne m'a appris l'interdit de M. Morin sans m'en dire plus long. Je suppose bien que ce n'est pas pour les beaux faits. Je ne vois pas non plus sur l'Almanach M. Arcenau de St-Joseph de la Beauce.

J'attendrai le printemps prochain un cachet épiscopal et peut-être un anneau que M. Dumoulin s'est chargé de faire refaire, un peu de velours rouge et violet pour mes soutanes. Toutes ces petites choses pourront je pense trouver place dans le canot de Montréal.

Permettez-moi de prier votre Grandeur de me rappeler au souvenir des Messieurs du Séminaire de Québec, de M. Desjardins, de nos mères des communautés de la ville et de Mgr de Saldes. Pour moi, je recommande, ainsi que mes collaborateurs et mon troupeau, à vos prières et Saints Sacrifices. Je suis aussi reconnaissant que possible envers les bienfaiteurs de cette mission, surtout envers ceux qui ont contribué à la souscription mise en circulation par M. Dumoulin. Je leur fais mes plus sincères remerciements en général, n'en connaissant aucun en particulier.

J'ai l'honneur d'être

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS

19 JUILLET 1824

Le canot part aujourd'hui; avec ce canot part pour Montréal mon frère qui était monté il y a cinq ans. Il s'est déterminé subitement à quitter le pays. Je ne l'ai point forcé à y rester. Il ne trouvera point

une pareille occasion. Sa famille déjà de trois enfants le mettrait hors d'état de partir par la suite. Il a formé cent louis. Je garde cet argent ici et je lui donne une traite sur M. Demers, procureur du Séminaire de Québec, pour 75 louis avant son départ; je lui en donnerai une autre pour le reste de l'année prochaine quand j'aurai tout retiré. Avec de l'argent ou les billets en circulation dans le pays on fait très bien son affaire ici. Je me suis procuré plusieurs vaches, veaux et chevaux cette année par ce moyen et une quarantaine de louis en or qui étaient restés ici depuis 1818. J'ai eu le tout à bon marché de deux Meurons qui passent en France par la Baie d'Hudson.

J'ai reçu hier un baril de vin qui vient de Montréal sans lettre pour l'accompagner. C'est celui sans doute dont votre Grandeur me parle dans sa lettre du printemps. J'ai beaucoup d'obligation à votre Grandeur et à M. Thain. J'ai écrit au Gouverneur pour le prier de me faire parvenir cet automne les deux ou trois barils que votre Grandeur a demandés par l'entremise de M. Halket. Nous en avons encore un baril des deux reçus l'an passé.

Il est arrivé ces jours-ci beaucoup de familles catholiques et protestantes du Nord pour s'établir à la Rivière Rouge, de sorte que celles qui partent sont remplacées largement.

Je n'écris pas à M. Dumoulin pour cette fois. M. Picard lui écrit. J'écris à Mgr de Telmesse, à M. Dionne et M. Taché qui m'ont écrit ce printemps sans que j'aie pu encore leur répondre.

Je suis avec le plus profond respect

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

ST-BONIFACE DE LA RIVIÈRE ROUGE,

12 JUIN 1825.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu le 5 juin votre lettre du 18 avril et celle datée du 21 avril 1824 qui me sont parvenues au mois de février. Je vais répondre à l'une et à l'autre, toujours à mon ordinaire, comme les choses vont venir.

J'ai donné la prêtrise à M. Harper le jour de la Toussaint. Il con-

tinue à faire son école qu'il tient bien et qui fournit peu de sujets d'espérance; il prêche avec facilité et grâce et sera propre à tout. J'étais bien éloigné de penser que les *Extra tempora* fussent restreints à certains jours. J'ai pourtant revu mes pouvoirs qui n'en mettant point, j'ai pris les jours les plus solennels pour ces ordinations, pour la Toussaint qui m'a fait douter un peu. J'ai cru me rappeler d'avoir entendu dire à M. Roupe qu'il avait été ordonné sous-diaconne ce jour-là à Québec en 1803 par feu Mgr Denault. Une autre fois je ferai attention, mais j'aurai peut-être le temps de l'oublier en attendant. Je ne sais comment font les autres qui sont sur le même pied que moi, mais j'ai fait donner le *Promitto* à l'Évêque de Québec.

Je suis encore sans école de filles. Le vieux Nolin, dont la fille brûle du désir de se consacrer à Dieu, s'obstine à la retenir. Je crois qu'il faudra attendre qu'il soit mort. Il a 83 ans et elle ne veut pas le contrister ouvertement. A tout dire elle est bien nécessaire à la maison.

N'ayant eu connaissance de M. de Laporte que par votre lettre du mois d'août, arrivée cet hiver, je n'ai pu encore lui écrire. Je le ferai cette année.

J'ai reçu tout ce que votre Grandeur mentionne dans sa lettre, savoir: une bague, un cachet, du velours, soie, etc. Je vous en fais mes très humbles remerciements. Le cachet étant entre le grand et le petit pourra me suffire sans en faire graver un second. J'ai reçu la procuration de tous les membres de la corporation. Je continuerai la concession des terres de la mission sur le même pied, c'est-à-dire six piastres de rente annuelle attachée sur le fonds. J'ai déjà donné toutes celles que je veux donner pour le moment. Je garde le reste pour nous fournir du bois pour y établir des fermes dont une est déjà en chemin depuis l'automne dernier et donnera quelque revenu cette année si la récolte n'a point d'accident.

Mon mémoire pour des étoffes noires et des livres est passé en Angleterre. J'attends les effets demandés cet automne. Nous sommes au bout de tout surtout pour nous habiller.

Je ne me souviens plus pour qui est venue la solution du cas du mariage mentionné dans l'indult que vous m'avez envoyé. C'est probablement un cas de M. Dumoulin qui se présentera sans doute; mais ce n'est qu'une dispense particulière qui pourra peut-être devenir encore nécessaire. J'en serai quitte pour la demander une seconde fois et l'oublier de même.

Il est venu à York l'année dernière une barrique de vin de Tincriffe sur laquelle j'ai reçu quatre barils, les trois autres ne viendront que cette année. Je crois que nous pourrons nous en procurer dorénavant sans en faire venir exprès.

Je ferai publier le décret du Concile de Trente et enregistrerai cette publication pour faire foi par la suite.

La traite de 75 louis donnée à mon frère se rendra avec le temps. Je ne sais où il est. Je n'en ai point eu de nouvelles ce printemps. Il m'a écrit du Sault Sainte-Marie l'automne passé et il ne savait alors s'il irait à Montréal ou à Détroit.

J'ai donné une seconde traite datée du 13 mai cette année en faveur de la compagnie de la Baie d'Hudson et est de 31 louis 9 3. Je n'ai pas eu assez pour payer mes dettes sans recourir à l'argent de la souscription. J'ai fait travailler la chapelle pour la mettre un peu plus décente et la main d'œuvre est chère ici. Dieu est logé déceimment pour la Rivière Rouge et nous le sommes passablement nous-mêmes.

Le conseil de l'honorable compagnie d'Hudson m'a fait un présent l'année dernière valant environ vingt ou vingt-cinq louis en vin, sucre, thé, chocolat, raisin, riz, etc accompagné d'une très obligeante lettre du Gouverneur, dans laquelle il me dit entre autres choses qu'il se fera un plaisir d'informer le comité à Londres des services importants que la mission rend dans le pays par notre zèle infatigable. Il était alors partant pour la Colombie où il a passé l'hiver et contre toute attente, il est arrivé ici le 29 mai après un voyage d'une immense longueur. Il est parti pour York Factory le sept du courant.

Ma lettre de remerciements, écrite quelques jours avant son arrivée, lui a été présentée ici; j'ai cru m'apercevoir qu'il en avait été content. Il y a en chemin une chose qui marque encore mieux sa bonne volonté et qui prouvera celle de tout le conseil siégeant à York, si elle s'exécute. Il a dessein de nous former un petit revenu annuel. Il doit le proposer de 50 louis pour commencer, dans l'intention de l'augmenter les années suivantes. C'est M. Donald Mc Kensie, frère de celui de Terrebonne, membre du conseil et hivernant ici depuis deux ans, qui a fait cette confidence à M. Destroismaisons avant son départ d'ici pour la rivière au Brochet, d'où il doit revenir ici à la fin de ce mois avec le canot monté de Montréal qui emportera nos dépêches. Tout cela marque que nous sommes assez bien dans l'esprit de ceux que nous connaissons ici. Je ne sais ce que pensent ceux d'Angleterre.

Messieurs Destroismaisons et Harper voudraient savoir si c'est l'Évêque de Québec ou l'Évêque du district qu'il faut nommer à la messe. Pour moi je nomme l'Évêque de Québec.

Je suis bien sensiblement affligé du peu d'harmonie qui règne dans le district de Montréal. Mgr de Telmesse m'en parle un peu; malgré cela il espère se loger chez lui cet automne. Peut être que le voyant un peu plus fixé on le laissera tranquille. Je le souhaite et le demande à Dieu qui prendra sans doute la défense de son ouvrage.

A suivre

VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans tous les objets de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est: "*La bonne Marchandise à un Prix raisonnable.*"

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés, argenterie, coutellerie. Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc.

M. V. J. GUILBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Phone 1901

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré sera envoyé par la poste à demande.*

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

ORNEMENTS D'EGLISE

CHAUBLERIE, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeaux, Insignes pour Sociétés, Chandeliers, Candélabres, Bénitiers, Encensoirs, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte. Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas.

VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 BLOC DU COLLEGE, AVENUE PROVENCHER. Boîte de Poste No. 59

Tél., Magasin, M. 58248.

Résidence, M. 3405

La Sauvegarde

Compagnie Canadienne-Française

D'ASSURANCE SUR LA VIE

MONTREAL

Cette Compagnie vient d'ouvrir une Agence à Winnipeg
pour la Province de Manitoba

Pour informations, etc., s'adresser à

MM. L. H. Fournier et N. Gourdeau

Chambre 41, Bloc Scott, Rue Main,

Vis-à-vis le Bureau de l'Exposition Industrielle

Tel. Main 1338

LA SAUVEGARDE est la seule Compagnie Canadienne-française
et offre les meilleures garanties.

THE JOBIN MARRIN CO.,

LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Marchandises de qualités à des prix raisonnables. Nous avons un assorti-
ment général d'épiceries pleinement garanties. Nous sommes agents pour le cé-
lèbre *THE MAZAWATTEE*. C'est le thé qui donne le plus de satisfaction.

Correspondance en français, en allemand et en anglais.

MAGASIN ET BUREAUX

156 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX

— (-o-) —

EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTIEMENT EXECUTES

Henri Perdriau LIMITÉE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR Eglises et Appartements

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERIS

Viandes fraîches, viandes salées, volailles, poissons, légumes, épicerie

BOUTIQUES :

A St-Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDermott, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tel. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicerie, Garry 2296

Nous allons chez
Allaire et Bleau.

MAÇTANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE

BANQUE D'HOCHELAGA

42 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISÉ	\$4,000,000
CAPITAL PAYÉ	\$3,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$2,650,000

Bureau Principal : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et traites vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

LORGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES
POUR PHOTOGRAPHIES

PLUMES-FONTAINE WATERMAN

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

NOUS PARLONS FRANCAIS

J.A. CUSSON, Président et Gérant Général
Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur command.

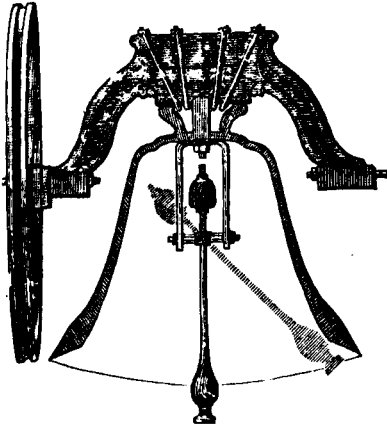
Téléphone 2625
Boîte de Poste 20

Avenue Provencher, près du pont de la Seine
Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES
GEORGES PACCARD et ses FILS

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvalley, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Prix actuel des cloches, 39c la livre, tous frais payés.

MEDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Seuls agents autorisés pour le Manitoba et l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Épiceries de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Tache, Saint-Boniface

Architecte enregistré de la province de Manitoba

J. A. HUDON

ARCHITECTE

Bureau: 705, Bâtisse *Builders Exchange*, 333½ Ave. du Portage
Phone Main 3538 WINNIPEG

Résidence: 95 rue Notre-Dame, Saint-Boniface, Man.
Phone Main 3271

GRAIN

—:—

CORRESPONDANCE EN FRANCAIS

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle française, et je veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné. J'ai fourni des cautions au Gouvernement et je suis licencié pour faire le commerce des grains

JE VOUS OBTIENDRAI LE PLUS HAUT PRIX

—:—

Thomas F. Ennis

BUREAU: 434 GRAIN EXCHANGE

Boite de Poste 513

WINNIPEG

TELEPHONE MAIN 3239

MANITOBA

Les nouveaux venus qui cherchent des établissements dans l'Ouest du Canada donnent une attention de plus en plus grande à cette Province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la Province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les Compagnies de chemin de fer annoncent l'arrivée prochaine de nombreux nouveaux colons qui s'empareront des terres inoccupées le long de leurs lignes.

Les faits prouvent que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transports faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites-leur de venir s'établir dans le prospère

MANITOBA

Pour plus amples renseignements, écrivez à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Main et Water, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77, Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'Immigration du gouvernement fédéral à l'étranger.

S. A. BEDFORD, député-ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Manitoba.

ANNONCES

D. R. BARIBAULT, B. A. Sc.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ARCHITECTE ENREGISTRÉ DE LA
PROVINCE DE MANITOBA

SUITES 11-12, BANQUE D'HOCHELAGA

433 RUE MAIN - WINNIPEG

TÉLÉPHONE MAIN 1040

J. A. SENECAI

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITES : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPECIFICATIONS
FOURNIS SUR COMMANDE. OUVRAGES GARANTIS
ET EXECUTES PROMPTEMENT.

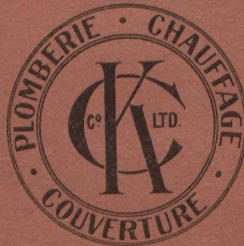
ATELIERS: RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

CHARENTE, KIRK, CO LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie
Ventilation
Chauffage
A
Vapeur
Eau Chaude
ET
Air Chaud



Couvertures
EN
Tôle et Gravois
Corniches
Plafonds en Métal
ET
Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particulere pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175